

à l'attention de l'Amapien(ne) chargé(e) de la distribution

Benoît FEYLER (maraîcher & voisin de la famille DEROSIN) dépose les pains avec sa livraison de légumes devant le local AMAP **chaque samedi avant 9H00**.

Dès réception des sacs de Pains, vérifier les quantités reçues en correspondance avec les tableaux ci-dessous :

Livraison hebdomadaire	Levain Boule	Complet Long	Pain Bis Long	Petit épeautre 400g moulé
Total	15	9	7	14

Livraison mensuelle 2è samedi du mois	Pains spéciaux garnitures diverses	Farine T 80 sachet 1 kg	Farine Petit épeautre sachet 1Kg
Total	10	6	1

A l'appui des fiches nominatives des contrats (hebdo ou mensuels) placer les pains dans le sac (en papier kraft) personnalisé dont l'étiquette comporte le NOM et la composition du « Panier ».

Consulter les photos pour identifier les catégories de pains.

Disposer si possible les sacs par ordre alphabétique

LES SACS IDENTIFIES DOIVENT ETRE LAISSES SUR PLACE, c'est essentiel pour la distribution suivante !

En fin de distribution, regrouper les sacs ; placer les fiches de distribution et les documents annexes dans la pochette classeur « PAINS » et déposer le tout au local AMAP.

Prévenir le bénéficiaire qui n'aura pas récupéré son « panier » voir n° tél sur fiches distrib.